

Accueil Éducatif Matin et Soir (A.E.M.S.) Accueil de Loisirs Sans Hébergement mercredi (A.L.S.H.)

	REPRÉSENTANT LÉGAL 1 Se désigne comme payeur et destinataire des factures	REPRÉSENTANT LÉGAL 2
NOM
PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE/...../...../...../.....
LIEU DE NAISSANCE	à dept	à dept
ADRESSE
CODE POSTAL-VILLE
TÉL. DOMICILE
TÉL. PORTABLE
E-MAIL@.....@.....
PROFESSION
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR
TÉL. TRAVAIL

En cas de garde alternée et partage des frais, chaque parent doit remplir 1 fiche d'inscription.

Semaines paires

Semaines impaires

Les tarifs sont fonction du quotient familial.

ALSH mercredi - Tarif journée ou demi-journée

AEMS - Tarif horaire

	TOURS	HORS-TOURS	TOURS	HORS-TOURS
8h-18h30 avec repas	entre 3,90 € et 19,10 €	entre 22,90 € et 38,10 €	entre 1,03 € et 1,68 €	entre 3,28 € et 4,04 €
8h-13h sans repas 13h30-18h30 sans repas	entre 1,95 € et 9,25 €	entre 16,25 € et 23,55 €		

Un tarif spécifique pourra être appliqué pour les enfants bénéficiant d'un P.A.I., (allergies alimentaires, diabète, ...) avec panier repas/goûter fourni par la famille.

Pour calculer le tarif :

- Je fournis une attestation CAF 37 récente et autorise la conservation des données me concernant.
- Je communique mon n° allocataire CAF 37
et autorise la consultation et la conservation des données me concernant.
- Si non allocataire CAF 37, je transmets mon dernier avis d'imposition et la fiche quotient familial complétée au guichet.

À défaut, le tarif maximum est appliqué.

Pièces à remettre lors de l'inscription :

- ▶ Décharge de responsabilité,
- ▶ Fiche sanitaire (se munir du carnet de santé de l'enfant)

DOSSIER À REMPLIR ET À REMETTRE À L'OPÉRATEUR

ASSOCIATION GIRAUDEAU/M.BASTIÉ
Impasse Johann Strauss - 37200 TOURS
02 47 48 00 22
accueilsud@giraudeau-bastie.org

CACHET DE L'OPÉRATEUR

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT	1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
Nom(s)			
Prénom(s)			
Date(s) de naissance			
École(s) - Septembre 2024			
Classe(s) - Septembre 2024			
P.A.I. (allergies alimentaires, diabète,...) AEEH (reconnaissance handicap)	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>	P.A.I. <input type="checkbox"/> AEEH <input type="checkbox"/>

ACCUEIL ÉDUCATIF (A.E.M.S.) avant et après la classe			
Le matin ▪ 7h30 - 8h30	<input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> à partir du / /
Le soir ▪ 16h30 - 18h30 <i>ou</i> ▪ 17h30 - 18h30 (si fréquentation de l'étude surveillée)	<input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> à partir du / /

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI (A.L.S.H.) dans la limite des places disponibles		ALSH		
Mercredi avec repas de 8h à 18h30	<input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> à partir du / /
Choix du menu	<input type="checkbox"/> mixte <input type="checkbox"/> mixte sans porc <input type="checkbox"/> végétarien	<input type="checkbox"/> mixte <input type="checkbox"/> mixte sans porc <input type="checkbox"/> végétarien	<input type="checkbox"/> mixte <input type="checkbox"/> mixte sans porc <input type="checkbox"/> végétarien	<input type="checkbox"/> mixte <input type="checkbox"/> mixte sans porc <input type="checkbox"/> végétarien
Mercredi sans repas de 8h à 13h <i>ou</i> de 13h30 à 18h30	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> à partir du / /	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> à partir du / /

⚠ Ces demandes ne sont pas prioritaires et ne pourront être prises en compte qu'à partir du 21/06 en fonction des places restant disponibles.

J'autorise OUI NON

la publication de l'image de mon (mes) enfant(s) prise dans le cadre des temps périscolaires ci-dessus désignés, sur les supports suivants notamment : journaux et brochures d'information associative ou municipale, site internet de la ville de Tours, reportages télévisés ayant pour objet la communication de la Ville de Tours et des services publics, dans le monde entier et pour la durée légale des droits.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et financier 2024-2025 et à le respecter.

Il est consultable et téléchargeable sur tours.fr

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'(des) enfant(s) à inscrire :

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, notamment l'**adresse de mon domicile**
- m'engage à signaler par écrit tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'année scolaire
- m'engage pour le compte de tout autre titulaire de l'autorité parentale.

TOURS, le
<i>Signature obligatoire,</i>